

Communiqué :

**Par un arrêté du 16 juin 2020**, le préfet de Haute Garonne et de la région Occitanie a déclaré urgents les acquisitions et les travaux nécessaires pour accélérer la mise en oeuvre du projet "Toulouse Euro Sud Ouest" (Teso) rebaptisé "Grand Matabiau, quais d'Oc » ; le Préfet a agi sur la demande **en mai 2020** du directeur de l'établissement public foncier local (EPFL) **sur l'ordre du maire sortant de l'époque, récemment réélu.**

Cette procédure d'urgence faite dans la plus complète discrétion ne va pas dans le sens des droits des habitants de la zone et de la concertation que nous vantent le maire de Toulouse mais aussi le Président de la République Emmanuel Macron lors de la clôture de la **"Convention citoyenne pour le Climat"**:

<https://drive.google.com/file/d/1jdqFmIBeYAOuoXl40g9I8Zi-rbM9pZnW/view?usp=sharing>

Cette accélération vise à faire pression sur les quelques propriétaires qui ne veulent pas céder leurs biens à vils prix , elle vise aussi en conséquence des expropriations à accélérer l'expulsion des locataires et elle vise enfin à accélérer la construction d'une partie de la "Voie Raynal" qui devrait constituer dans l'esprit des autorités un véritable boulevard urbain avec son prolongement rue des Cheminots et rue Saint Laurent. La création de ce boulevard urbain entraînera une augmentation considérable de la circulation et de la pollution automobiles dans tout le secteur ; ce qui est l'inverse exact de intentions initiales du projet Teso concertés avec plus d'une dizaine d'associations de 2013 à 2016.

D'autre part, si les projets immobiliers pour le côté des numéros impairs de l'Avenue de Lyon sont dans l'ensemble actés, il n'en est rien pour le côté gare routière des numéros pairs de l'Avenue de Lyon puisque la gare routière relève de la gestion du Département ; cette accélération du projet "Grand Matabiau" vise aussi à faire pression sur les élus actuels et futurs du Conseil Départemental dont l'élection est prévue en mars 2021.

Les riverains et les associations se retrouvent de nouveau confrontés à la politique du fait accompli et du passage en force de la part du maire de Toulouse, qui brigue par ailleurs la présidence de Toulouse Métropole le 17 juillet.....

Malgré la période estivale, **pour sauver ce qui peut l'être du Patrimoine architectural du côté gare routière de l'Avenue de Lyon et dans le secteur Cheminots-Saint Laurent et pour éviter la création d'un boulevard urbain polluant dans ce faubourg**, nos associations et des riverains ne vont pas manquer d'engager un recours amiable suivi si nécessaire d'un recours contentieux de cet **arrêté préfectoral suscité dans la plus grande discrétion par le maire sortant de l'époque pendant le confinement.**

Nos actions juridiques vont dans le sens de l'intérêt général puisque tout le monde sait (en premier lieu M. Moudenc que de nombreux projets immobiliers seront reportés , voire annulés du fait de la crise économique provoquée par le Covid 19.

Pourquoi donc accélérer les choses alors que le mot d'ordre affiché est plutôt à la concertation ?

Nous vous remercions de votre attention et nous sommes à votre disposition pour tout complément d'informations.

Cordialement

Richard Mébaoudj

Président et porte-parole

"Non au gratte-ciel de Toulouse-Collectif pour un urbanisme citoyen"

[nonaugrattecielDEToulouse@laposte.net](mailto:nonaugrattecielDEToulouse@laposte.net)

07 81 80 44 78

SITE WEB: <https://nonaugratteciel.wordpress.com>

Page FACEBOOK: <https://www.facebook.com/NON-au-Gratte-Ciel-de-Toulouse-316116285509081/>

TWITTER: NonTourOccitanie @NonALaTourOccit

INSTAGRAM : @nonalatouroccitanie <https://www.instagram.com/nonalatouroccitanie>